

A mon avis, les députés de l'opposition à la Chambre des communes ont parfaitement raison de rester en dehors de la Chambre, car on leur impose une procédure qui les empêche de voter en leur âme et conscience. J'ai déjà vu la même chose se produire. Je sais que nous avons une loi sur l'avortement. Je sais que cette loi a été adoptée simplement parce qu'elle était incluse dans un bill omnibus qui modifiait le Code criminel du Canada. Je sais que ce bill omnibus comprenait d'autres choses auxquelles aucune personne sensée ne pouvait s'opposer et qu'on ne pouvait faire autrement qu'adopter. Néanmoins, les députés se trouvaient dans l'impossibilité de voter sur les dispositions du bill qu'ils approuvaient sans voter également pour celles qu'ils désapprouvaient.

La même situation s'est produite aujourd'hui à la Chambre des communes parce qu'on a cherché à grouper 15 projets de loi dans le même bill. Un grand nombre de ces bills ne soulèvent pas d'objections, mais ceux qui en soulèvent sont encore plus nombreux. Un grand nombre d'entre eux reposent sur un principe qu'un bon Parlement ne peut pas accepter. Il s'agit d'autoriser le gouvernement à dépenser de l'argent sans l'autorisation préalable du corps législatif.

**Des voix:** Règlement!

● (1450)

**Le sénateur Donahoe:** J'enfreins peut-être le Règlement, mais pas plus que le sénateur McIlraith.

**L'honorable Raymond J. Perrault (leader du gouvernement):** Vous le faites sans aucun doute.

**Le sénateur Donahoe:** Je ne suis pas intervenu avant qu'il ne commence à donner son avis sur la situation qui se déroule à la Chambre des communes, et je suis sûr que vous le reconnaîtrez. J'ai pris la parole lorsqu'il a terminé ses remarques, car j'estimais, même s'il est tout à fait normal que le sénateur dise ce qu'il pense, que nous nous devons de répondre à ses observations.

**Le sénateur Frith:** Honorables sénateurs, si je comprends bien, avant l'intervention du sénateur Donahoe, vous m'aviez demandé d'expliquer la motion d'ajournement d'une Chambre du Parlement, qui poursuivra ses travaux la semaine prochaine, tandis que, semble-t-il, l'autre Chambre du Parlement ne siègera pas. Deux honorables sénateurs ont dit que cela ne nous concernait pas, puis ils ont commencé à en parler, ce qui me porte à croire que cela nous concerne dans une certaine mesure.

La situation est très claire sur le plan de la procédure: un bill omnibus a été présenté, et l'opposition à l'autre endroit s'y est opposée, sous prétexte qu'il était antiréglementaire de présenter un tel bill, et pour les raisons mêmes dont a parlé le sénateur Donahoe. Par conséquent, madame le Président a rendu une décision en s'appuyant sur les précédents, selon lesquels d'autres bills omnibus ont déjà été remis en question par le passé et jugés recevables. Bien que sa décision ait suscité certains remous, personne n'en a appelé, et à ce moment-là, un député de l'opposition a proposé l'ajournement de la Chambre.

Il me semble que c'est une façon de s'opposer à une décision rendue par l'Orateur ainsi qu'à l'attitude du gouvernement. Personnellement, je suis d'accord avec le sénateur McIlraith quant à la régularité de cette façon de procéder mais, à l'instar des députés de l'autre endroit, nous avons des opinions différentes à ce sujet. Cependant, les choses se sont déroulées

exactement comme je viens de le dire, et voilà où nous en sommes tant sur le plan de la procédure que sur le plan politique. Il est peut-être déplacé de notre part, je le répète, de vouloir étudier une partie de la mesure législative, mais quoi qu'il en soit, nous devrions, comme je l'ai signalé en proposant cet ajournement, suivre l'évolution de la situation et siéger la semaine prochaine, que nous soyons appelés à intervenir ou non.

Nous avons nos opinions quant à la régularité de ce qui se passe à l'autre endroit, mais dans l'intervalle, nous devrions siéger la semaine prochaine et voir ce qui se passera.

**Le sénateur McIlraith:** Honorables sénateurs, je pense n'avoir pas été suffisamment clair.

**Le sénateur Donahoe:** C'est bien vrai.

**Le sénateur McIlraith:** Je n'ai pas l'intention de dire aux Communes ce qu'il faut faire quant à leur procédure. Tout ce que je sais, c'est que la Chambre des communes est saisie d'une motion et que la sonnerie retentit toujours au bout de 48 heures, ce qui est inhabituel. Le libellé de la motion est très simple et très restreint.

Sans vouloir manquer de respect envers le leader adjoint du gouvernement au Sénat, il n'y a rien dans la motion qui vise le moins à scinder un bill. La procédure permettant de scinder un bill n'est pas nouvelle et il existe des dispositions la régissant. Cette motion n'a rien à voir avec la procédure dont le sénateur a parlé; on y propose l'ajournement du Sénat, sans plus.

Sauf le respect que je lui dois, le sénateur Donahoe a commencé à parler des travaux de la Chambre et à faire des reproches au gouvernement. Pour l'instant, il ne m'intéresse nullement ni de blâmer le gouvernement ni de le féliciter.

**Le sénateur Donahoe:** C'est vous qui avez commencé.

**Le sénateur McIlraith:** Ce qui m'intéresse c'est de savoir ce que le Sénat doit faire dans les circonstances actuelles. J'ai pris note d'une partie de l'intervention du sénateur Donahoe. Il a dit en substance que les députés avaient raison de ne pas se présenter à la Chambre. Qu'ils aient raison ou qu'ils aient tort ne nous regarde pas et ce n'est pas la question que je voulais soulever non plus.

Le problème, à la Chambre, ce n'est pas que l'opposition ne veut pas rentrer. Ce qui se passe c'est que les députés ne peuvent pas siéger à cause de la pratique voulant que les députés ne puissent se prononcer sur une motion dont ils sont saisis qu'une fois que les whips ont pris leur place: les députés ne peuvent donc pas siéger. Les whips empêchent leurs collègues, qu'ils soient pour ou contre le gouvernement, de se réunir, de débattre des questions qu'ils veulent étudier au Parlement et de prendre des décisions sur ces questions. Telle est la situation dont nous devons tenir compte ici. La question n'est pas de savoir si les députés ont raison d'agir comme ils le font. C'est leur problème et, comme il s'agit d'une assemblée élue, ils devront répondre de leurs actes. Ce que je tiens à souligner, c'est que les whips empêchent les députés de siéger à la Chambre et de vaquer aux affaires publiques, non pas que les députés refusent délibérément de tenir séance.